



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



10168540

BRUXELLES
09 NOV 2010
Greffe

N° d'entreprise : 0826321125

Dénomination

(en entier) : **TRIFON RENOV**Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITES LIMITEES**Siège : **RUE VAN SOUST 498
1070 BRUXELLES**

Objet de l'acte : **CESSION DE PARTS, DEMISSION ET NOMINATION DE GERANT
SUIVANT P.V. DU 30/09/2010**

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE QUE MONSIEUR CALUWAERT CHRISTOPHE CEDE SES 20 PARTS
A MADAME ARAPOGLU HELENE.
CETTE CESSION PRENDRA EFFET EN DATE DU 01/10/2010.

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE QUE MONSIEUR ARAPOGLU TRIFON CEDE SES 30 PARTS
A MADAME ARAPOGLU HELENE.
CETTE CESSION PRENDRA EFFET EN DATE DU 01/10/2010.

LA REPARTITION DES PARTS DE CHAQUE ASSOCIES EST LA SUIVANTE :

MONSIEUR ARAPOGLU TRIFON	50 PARTS
MADAME ARAPOGLU HELENE	50 PARTS

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE DE NOMMER MADAME ARAPOGLU HELENE,
DEMEURANT A 1082 BERCEM-SAINTE-AGATHE, RUE FERDINAND ELBERS 75, AU POSTE
DE GERANT.
CETTE NOMINATION PRENDRA EFFET EN DATE DU 01/10/2010.

MONSIEUR ARAPOGLU TRIFON, DEMEURANT A 1082 BERCEM-SAINTE-AGATHE,
RUE FERDINAND ELBERS 75, EXPOSE LA RAISON DE SA DEMISSION DU POSTE DE GERANT
ET CELLE-CI EST ACCEPTEE A L'UNANIMITE.
CETTE DEMISSION PREND EFFET EN DATE DU 30/09/2010.

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE QUE MONSIEUR ARAPOGLU TRIFON FASSE VALOIR
SA COMPETENCE ET SA CAPACITE TECHNIQUE EN TANT QU'ENTREPRENEUR.

**ARAPOGLU HELENE
GERANT**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/11/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature